



6 AVRIL 2021

Six mois après l'annonce de son Plan Climat avec la Banque des Territoires, Bpifrance donne la parole aux entrepreneurs engagés, à l'occasion de Jour « E », évènement dédié à la transition énergétique et écologique.

En septembre dernier, dans la droite ligne du Plan de relance gouvernemental, Bpifrance, et la Banque des territoires ont lancé un Plan Climat commun de près de 40 milliards d'euros mobilisables entre 2020 et 2024. Continuum de solutions opérationnelles d'accompagnement, transverse aux deux entités, il vise simultanément les projets de transition verte des entreprises et des acteurs publics des territoires. Ce Plan Climat repose sur trois piliers: 1. Accélérer la transition des entreprises et des territoires avec des solutions financières et d'accompagnement, 2. Accompagner le développement des énergies renouvelables (ENR) et contribuer à la croissance de champions internationaux, 3. Financer et accompagner massivement l'innovation dans les « greentechs » et dans les réseaux durables et résilients pour trouver les solutions technologiques de la TEE.

« Un grand nombre de dirigeants d'entreprise se sentent très concernés par la question climatique en tant que citoyens, mais désorientés pour mener la transition de leur propre société ¹. Au travers de notre Plan Climat nous ambitionnons de les mettre en mouvement en leur apportant des solutions adaptées à leur niveau de maturité et simples à mettre en œuvre » déclare **Anne Guérin, Directrice exécutive du Financement et du Réseau de Bpifrance** « E comme Entreprise, Environnement, Écologie, Énergie, Enjeu, Économie et Ensemble. L'évènement « Jour E » réunit les entrepreneurs engagés dans la TEE et met en lumière leurs initiatives pour lutter contre le réchauffement climatique et participer à une relance durable ».

Pour répondre à ces enjeux, Bpifrance a mis en place un continuum d'offres dédiées sur l'ensemble de ses métiers afin de proposer aux dirigeants d'entreprises des solutions adaptées et déclencher ainsi un effet d'entraînement sur l'investissement et l'emploi qui contribueront à la relance.

L'accélérer la transition des entreprises :

- Le Prêt vert Relance, pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros sur une durée longue de 10 ans avec deux ans de différé, et le Prêt économies d'énergie, dédié aux investissements donnant lieu à un certificat d'économies d'énergies, ont été lancés en 2020 et cumulent plus de 150 projets accompagnés.
- Le Climatomètre et le Diag-Eco flux, les deux outils d'évaluation d'impact et d'identification des axes prioritaires d'économies, mis en place en partenariat avec l'ADEME, respectivement en mai et septembre 2020, comptent plus de 500 diagnostics réalisés à date.
- L'accélérateur « Transition Energétique » verra sa deuxième promotion constituée en Juin prochain et les entreprises de la filière « Déchets » (collecte, traitement, valorisation et réutilisation des déchets, etc.) ont depuis janvier un Accélérateur dédié. Enfin, Bpifrance lancera au quatrième trimestre un nouvel Accélérateur pour accompagner les entreprises sur le chemin de la décarbonation.
- La création du VTE vert, lancé en Décembre avec l'ADEME, à l'initiative du Ministère de la Transition

_

https://presse.bpifrance.fr/les-dirigeants-de-pme-eti-face-a-lurgence-climatique/

écologique et soutenu par le Ministère du Travail, permet désormais de soutenir, au travers d'une aide de 8 000 euros, les dirigeants proposant à des étudiants des missions visant à réduire l'empreinte carbone de leur entreprise.

Le développement des énergies renouvelables est quant à lui porté par plus de 300 prêts dédiés depuis 2020 (représentant plus de 2 milliards d'euros engagés) et 25 millions d'euros investis dans les entreprises de la filière TEE à travers le fonds France Investissement Energie Environnement (FIEE, dont le fonds successeur doté de 150 millions d'euros sera annoncé au deuxième trimestre 2021). Le Prêt Méthanisation Injection a quant à lui été lancé en Décembre en partenariat avec l'ADEME et finance ses premiers projets.

Le plan greentech, visant à soutenir l'émergence des technologies vertes et à accélérer leur croissance, a débuté son déploiement. Il couvre, à travers ses outils de financement, d'accompagnement et d'investissement, les six thématiques clefs au vu du potentiel applicatif des technologies sous-jacentes (construction durable, nouvelles énergies, chimie verte et matériaux biosourcés, agriculture et agroalimentaire, environnement et mobilité). En fonds propres, plus de 100 millions d'euros ont été investis en 2020 dans une trentaine de startup greentechs. Parmi ces outils, le fonds Ecotechnologies a réalisé 9 investissements en 2020 pour plus de 20 millions d'euros. Son successeur doté de 300 millions d'euros est prévu pour 2021.

La communauté du Coq Vert, qui réunit d'une part, des Eclaireurs ayant déjà entamé leur transition et, d'autre part, des entrepreneurs convaincus de la nécessité d'agir et cherchant à être informés / accompagnés par leurs pairs, a été lancée en Septembre en partenariat avec l'ADEME. Elle compte, moins de six mois après son lancement, plus de 300 membres et 60 éclaireurs, dont certains partagent leur vision sur la première édition e de « Jour E » qui se tient ce jour.

Pour concrétiser ses actions en faveur de la transition énergétique des entreprises, Bpifrance réunit, aujourd'hui les entrepreneurs engagés en faveur de la transition énergétique et environnementale, **Jour « E » est** un évènement numérique, accessible sur la plateforme dédiée (https://evenements.bpifrance.fr/jour-e/).

Contacts presse:

Nathalie Police Laure Schlagdenhauffen

Tél.: 01 41 79 95 26 Tél.: 01 41 79 85 38

<u>nathalie.police@bpifrance.fr</u> <u>laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr</u>

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - https://presse.bpifrance.fr/ -

Suivez-nous sur Twitter: @Bpifrance - @BpifrancePresse